

# La pandémie de toutes les solidarités

## L'invité

**Christophe Reymond**

Directeur  
du Centre Patronal



La crise sanitaire et économique que nous traversons fait naître de formidables mouvements de solidarité. Le plus fort est celui, généralisé et obligatoire, déployé pour protéger les personnes, en particulier celles qui sont vulnérables. C'est en premier lieu pour elles que la Suisse se trouve plongée dans un état qui a vu se figer peu à peu une bonne partie de sa population et de son économie.

Le contexte a fait naître mille solidarités dans ce qui reste de vie sociale quotidienne, des courses effectuées pour la voisine aux acclamations adressées au corps médical. De quoi rassurer à propos de la nature humaine, à côté des raz-zias sur les raviolis en boîte.

La solidarité doit se manifester à l'égard de nos autorités, confrontées à une situation inédite qui appelle à revisiter sans cesse le cadre juridique et institutionnel. Le Conseil fédéral fait preuve de constance et de clarté dans ses actions et ses propos, indiquant une ligne intelligente, ferme et lisible.

Toutes les autres instances politiques ne sont pas au même niveau. On en a trop entendu diffusant des messages ou réclamant des mesures qui n'ont fait qu'accroître les malentendus, attiser les peurs et compliquer la diffusion des messages essentiels à la population.

Celle-ci doit manifester de la solidarité à l'égard des centaines de milliers de personnes qui travaillent, en particulier hors de la maison. Elles le font parce qu'elles le doivent, et aussi parce qu'elles le peuvent, par quoi j'entends

évidemment que les mesures d'hygiène, de protection et de distance sont scrupuleusement respectées. Ceux qui en appellent à un confinement généralisé oublient cette réalité valable non seulement pour l'économie, mais dans la vie de toute société: il est impossible de simplement tirer la prise et que tout s'arrête.

Malgré cette activité qui subsiste, les dégâts dans les entreprises sont d'ores et déjà substantiels. Les autorités ont annoncé de multiples mesures visant à soulager les victimes de ce raz-de-marée. Les efforts se chiffrent en dizaines de milliards de francs, que tout le monde payera à un titre ou à un autre. Encore un bel élan de solidarité collective.

---

«Dans une société,  
il est impossible  
de simplement  
tirer la prise  
et que tout s'arrête»

---

Cela ne suffira cependant pas à panser toutes les plaies et il faut en plus que se développe une solidarité entre acteurs économiques. Il est possible de proposer des sursis ou des échelonnements à ses créances, d'accorder des rabais sur ses fournitures, de renoncer à une part de loyer, et aussi de payer sans tarder les factures lorsqu'on en a la possibilité. Les dirigeants d'entreprises doivent se souvenir que leur activité constitue le maillon d'une chaîne économique où chacun dépend de l'autre.

Les initiatives fleurissent pour soulager la vie pratique. Dans le même esprit, il s'agit qu'elles se multiplient dans la vie économique.